

Fiche d'information «Accompagnement et encadrement des entraîneur·e·s dans le sport de performance»

Version décembre 2025

Principes fondamentaux d'un accompagnement et d'un encadrement professionnels

Des structures d'encadrement et d'accompagnement claires garantissent la qualité du travail des entraîneur·e·s, favorisent leur développement et créent des conditions stables et professionnelles dans le sport de performance.

Positionnement stratégique des entraîneur·e·s

- Emploi ciblé des entraîneur·e·s en fonction de leurs compétences professionnelles et personnelles
- Planification du personnel à moyen terme concernant les lieux d'affectation, les responsabilités et la relève
- Prise en compte des phases de vie individuelles, p. ex. par un passage temporaire du circuit de la Coupe du monde à un centre d'entraînement
- Promotion de la diversité au sein des équipes d'entraîneur·e·s

Descriptifs de la fonction et clarification des rôles

- Descriptifs de la fonction clairs pour tous les postes d'entraîneur·e au sein des fédérations et des organismes responsables
- Définition des tâches, des compétences et des responsabilités
- Compréhension uniforme des rôles vis-à-vis des athlètes, des clubs et des structures partenaires

Réglementation de la situation hiérarchique

- Définition transparente des voies hiérarchiques et des pouvoirs décisionnaires
- Attribution claire des responsabilités: direction sportive, entraîneur·e-chef·fe, gestion administrative
- Les entraîneur·e·s savent à tout moment qui est responsable des questions relatives au personnel, aux performances et au développement

Directives d'encadrement pour les organismes responsables (de la relève)

- Définir des normes minimales contraignantes dans les critères de label
- Exigences de qualité uniformes: processus RH, entretiens d'évaluation, formation continue

Règlement du personnel et bases du droit du travail

- Élaboration d'un règlement du personnel ou de recommandations contraignantes pour les organismes responsables
- Clarification selon le droit du travail suisse:
 - o Saisie du temps de travail (obligation légale selon la LTr)
 - o Temps de repos et temps de récupération hebdomadaire
 - o Heures excédentaires (limitées par la loi, dépassements réglementés) vs. heures supplémentaires (traitement contractuel)
 - o Clarification de la situation lors de délégations (camps d'entraînement et compétitions)
- Garantie que ces dispositions sont correctement prises en compte dans les contrats de travail

Conciliation entre vie professionnelle et vie sociale

- Créer des conditions permettant une vie sociale saine
- Planifier de manière réaliste les horaires de travail, les déplacements et les jours de repos
- Vérifier les horaires d'entraînement du point de vue des entraîneur·e·s et des athlètes
- Utiliser des solutions scolaires flexibles (Partner Schools, Sport Schools, entreprises formatrices favorables au sport de performance) pour alléger les entraînements en soirée et le week-end

Entretiens d'évaluation et développement

- Organiser des entretiens structurés réguliers entre les supérieur·e·s et les entraîneur·e·s
- Obliger les organismes responsables d'organiser également des entretiens réguliers
- Définir des objectifs de développement clairs, des parcours de formation continue et des évaluations de performance

Avantages de structures d'encadrement claires

- Transparence et professionnalisme dans tous les processus liés au personnel
- Assurer une haute qualité du travail des entraîneur·e·s
- Développement durable du personnel
- Fidélisation à long terme des entraîneur·e·s et promotion d'une culture de travail saine
- Normes uniformes dans l'ensemble du système